

2. Devis & Affaires

- [⚙ Les conditions d'archivage](#)

?? Les conditions d'archivage

Pour consulter et paramétrer les conditions d'archivage, rendez-vous dans :

Menu principal → Paramétrages → Conditions d'archivages

⚠ **Attention** : la liste des paramètres est longue, la page n'apparaît pas immédiatement.

🔗 Taux de TVA

📋 Etats des pièces

☑ Classement des pièces

⚙ Paramètres de gestion

🚗 Grille des déplacements

⚠ Les risques des chantiers

📋 Conditions d'archivages

📋 Affaires ne remplissant pas les conditions

Vous accédez alors à une page listant **l'ensemble des conditions d'archivage**, avec pour chacune l'indication si elle est **activée** ou **désactivée**.

Les différentes conditions d'archivages des chantiers

Le montant facturé doit correspondre au montant de l'affaire

✓ Activée

Il ne doit pas y avoir de fiches d'écart en cours

✓ Activée

Aucune facture fournisseur ne doit être en litige

✓ Activée

Toutes les commandes fournisseur doivent être validées

✓ Activée

La totalité des factures de ventes doit être réglée

✗ Désactivée

? Activer ou désactiver une condition

En cliquant sur le bouton « **Activée** », vous pouvez **désactiver une condition d'archivage** (et inversement selon le paramétrage).

✓ Activée

✗ Désactivée